

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2005

PRESENTS : MM. BOYER – LEROUGE - CATTIAUX –WIART –FOULET– CUVILLIER - CARPENTIER –
MMes COQUART – CACHEUX – DEREGNAUCOURT

ABSENTS EXCUSES : Mrs MERCIER - THUIN - Mme BRANCA R T

ABSENTS : MRS BRUEZ - LAUDE —

1°) Association Marquion Formation Secourisme Incendie :

Le Maire donne lecture d'une lettre émanant de l'A.M.F.S.I. qui propose aux communes de faire bénéficier aux jeunes d'une formation de premiers secours.

Ces formations pourraient être dispensés dans le cadre des centres de loisirs ou à l'école et s'adressant aux enfants :

- de 6 à 10 ans : 4 heures d'initiation aux premiers secours (10 € par enfant)
- de + de 10 ans jusque 14 ans : 10 heures de formation théorique et pédagogique en vue de l'obtention du diplôme de l'A.F.P.S. – attestation de formation aux premiers secours- (54 euros par enfants)

L'assemblée émet un accord de principe pour cette formation aux plus de 10 ans qui pourrait se faire dans le cadre du centre aéré de février prochain et charge M. Le Maire de prendre contact avec l'association afin d'en définir les modalités de réalisation.

2°) Château d'eau rue de Cambrai :

Le Maire donne lecture d'une lettre émanant de Maître Corbisé, Notaire à Marquion, par laquelle il informe que les héritiers de la succession de M. Léopold Cuvillier désirent faire don à la commune du château d'eau rue de Cambrai (avec le terrain) et ce afin de préserver celui-ci de toute démolition éventuelle.

Après délibération et un vote à mains levées, l'assemblée accepte cette donation tout en précisant que tous les frais seront à la charge des héritiers.

3°) Questions diverses :

- Bulletin municipal 2006

Celui-ci est en cours d'élaboration et il devra être distribué juste avant la cérémonie de présentation des Vœux du Maire (15 janvier 2006) La tournée de distribution affectée aux conseillers sera changée afin de permettre à chacun de mieux connaître les habitants de la commune.

- Secrétariat de Mairie

Avis favorable pour l'achat :

- × Informatique : unité centrale (Internet)
- × Imprimante pour le cadastre

- Colis de Noël du personnel.

Avis favorable à l'attribution d'un colis de Noël au personnel communal.

Le Maire, Jean-Luc BOYER